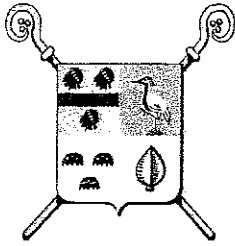


5537-ANHEE, le 22 janvier 2009



A l'attention de Mesdames et Messieurs
les Conseillers Communaux

de et à 5537-ANHEE

OBJET : Point supplémentaire à l'ordre du jour établi par le Collège
Communal le 13 janvier 2009. Annexe à la première convocation du
Conseil Communal.

Madame la Conseillère Communale,
Monsieur le Conseiller Communal,

En vertu de l'article L1122-24 du Code de la Démocratie Locale et de
la Décentralisation et du règlement d'ordre intérieur adopté par le
Conseil Communal en date du 05 avril 2007, nous ajoutons à l'ordre du
jour de la séance publique du Conseil Communal du 29 janvier
prochain

**A la demande de Mme Véronique GILLES, Conseillère
communale:**

Après le point n° 10 en séance publique :

-Urbanisme

Le présent courrier fait partie intégrante de l'ordre du jour du Conseil
Communal prévu le 29 janvier 2009.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer,
Madame la Conseillère Communale, Monsieur le Conseiller
Communal, nos salutations les plus distinguées.

Le Bourgmestre,

L. PIETTE

